

nation. M. Grabon termine en disant que la conscience publique restera inflexible et que cette manœuvre n'entraînera pas la violation de la Constitution.

Liverpool, 15 janvier.

L'Africa venant de New-York a apporté 15,315 dollars.

New-York, 5 janvier, soir.

Les journaux de Richmond assurent que la flotte fédérale a quitté Wilmington.

L'expédition envoyée par Sherman du côté de la rivière Altamaha est retournée à Savannah.

Des habitants de Savannah ont tenu, sous la présidence du maire, un meeting dans lequel il a été adopté des résolutions portant que les habitants de cette ville désirent la paix, qu'ils se soumettent à l'autorité constitutionnelle fédérale et qu'ils prient le gouvernement de Géorgie de convoquer une convention populaire pour voter sur la question de la continuation de la guerre.

Il a été permis aux habitants de Savannah moyennant l'observation de certaines règles, de reprendre leurs occupations et de continuer leurs opérations commerciales.

Une tentative sans succès a eu lieu pour ouvrir un canal à Dutch-Gap. Les éboulements ont fait manquer l'entreprise.

Hood a passé la rivière Tennessee.

L'armée du général Thomas continue son mouvement en avant.

Le bruit court que deux membres du cabinet, MM. Seward et Fessenden ont donné leur démission.

Le général Granger était arrivé, le 19 décembre, à 30 milles de Mobile.

Le message du gouverneur de New-York recommande d'appuyer vigoureusement la politique de la guerre pour le rétablissement de l'Union.

Le gouverneur du Missouri engage la législature de cet Etat à abroger toutes les lois qui protègent l'esclavage.

Or, 227 3/4. Change sur Londres 250 coton 122, Bonds 108 1/2.

Londres, 16 janvier.

Des avis de New-York du 5 janvier, mentionnent le bruit que le général Hardee occupe une position à 15 milles de Charleston.

Le général fédéral Davidson a perdu toute son artillerie, ses pontons et ses wagons dans sa récente incursion dans l'Etat de Mississippi.

Sherman mande qu'une partie de son armée se remet de nouveau en marche.

Les journaux de Richmond proposent l'émancipation des esclaves, à la condition d'une reconnaissance collective du sud par la France et l'Angleterre.

Des dépêches de Nashville du 3 portent que l'armée de Hood est au sud du Tennessee en bon ordre.

Trois bateaux à vapeur sont entrés à Wilmington depuis le bombardement. Un bateau à vapeur est sorti de Mobile.

Vienne, 15 janvier.

Le prince Frédéric-Charles de Prusse est arrivé hier soir, à 8 heures. L'Archiduc Léopold était allé le recevoir à la gare du Nord. Le prince est descendu au château. La garde d'honneur a été faite par une compagnie d'infanterie.

Lisbonne, 15 janvier.

Les avis du Brésil, disent que les troupes brésiliennes, réunies à l'armée de Flores, ont attaqué Paysanda dans l'Uruguay, mais qu'elles ont été repoussées. Le siège de cette place continue.

Madrid, 15 janvier.

La correspondance assure que, par ordre de l'autorité ecclésiastique, l'Encyclopédie sera lue dans toutes les églises d'Espagne le jour de la Chandeleur. (2 février).

CHRONIQUE LOCALE & DEPARTEMENTALE

Nous avons dit que la période affectée aux réclamations sur la confection des listes électorales est ouverte depuis le dimanche 15 janvier pour finir le 25 du même mois.

Les intéressés doivent donc se hâter de s'assurer de leur inscription sur les tableaux.

Il importe que chacun, pendant qu'il en est encore temps, se mette en mesure de prévenir une éviction qui peut avoir des conséquences fâcheuses, puisque les listes électorales de 1865, ont une portée relativement considérable.

Dans quelques mois, vers la fin de mai, dit-on, on procédera au renouvellement des conseils municipaux; il est donc essentiel que chaque électeur puisse exercer les droits que la constitution lui confère. Le mandat qu'il s'agit de confier, aux représentants des intérêts de la cité comporte une importance qu'il n'est pas besoin de faire ressortir; chacun le comprendra et nous sommes très disposés à nous occuper de cette grave question lorsque le moment sera venu. — J. R.

Le numéro 1 du Recueil des Actes administratifs de la Préfecture du Nord contient :

I. Une circulaire informant MM. les sous-préfets et maires, que le département du Nord est détaché de la circonscription du dépôt d'étalons de Braine et réuni à l'inspection départementale d'Amiens.

II. Un avis portant que, conformément aux dispositions arrêtées par M. le maréchal gouverneur de l'Algérie, un concours est ouvert dans tous les départements de l'Empire, pour l'examen des candidats à l'emploi de géomètres-élèves du cadastre en Algérie.

Les demandes d'admission au concours devront être déposées à la préfecture avant le 25 janvier courant. Chaque pétition sera accompagnée de l'acte de naissance du demandeur et d'attestations émanant de l'autorité compétente constatant qu'il est de bonne moralité et d'une bonne constitution.

Les candidats qui auront le mieux satisfait aux examens, et qui seront nommés géomètres-élèves, recevront un traitement annuel de 900 fr. et seront payés de leurs travaux conformément aux tarifs en vigueur.

III. Un avis portant que pendant le mois de décembre dernier, neuf cabarets ont été fermés pour infractions réitérées aux règlements, mauvaise tenue habituelle, injures envers l'autorité, vol de la part des titulaires, scènes d'ivresse, de scandale et d'immoralité.

Ces cabarets étaient situés à Cantaing, Naves, Ecaillon, Auberchicourt, Douai, Rexpoëlle, La Gorgue, Wasquehal et Landreches.

La première session des Conseils municipaux du département s'ouvrira du 5 au 10 février prochain et sera close le dixième jour après celui de son ouverture, conformément aux prescriptions de la loi.

Dans sa dernière séance, la Société impériale des sciences et arts a institué son bureau qui est ainsi composé pour l'année 1865 :

Président, M. le comte de Melun; Vice-Président, M. de Girardin; Secrétaire-général, M. Guiraudet; Secrétaire de correspondance, M. Aimé Houzé de l'Aulnoit;

Trésorier, M. Bachy; Bibliothécaire-archiviste, M. le docteur Chrestien.

La société des Chauffeurs de Lille se dispose à ouvrir pour les deux villes de Roubaix et de Tourcoing un cours qui ne peut manquer de rendre à l'industrie de ces deux villes les mêmes services que celui qu'elle a établi à Lille.

Nous indiquerons le jour et l'heure de ce nouveau cours.

Les travaux du chemin de fer de Lille à Tournai marchent très-activement. L'une des voies terminée jusqu'à la frontière belge est utilisée pour le transport des rails et autres matériaux nécessaires à l'établissement de la seconde voie commencée sur un grand nombre de points.

La ligne de la frontière à Tournai est presque achevée, de sorte qu'on pourra facilement, pour le 1^{er} juillet, inaugurer la ligne de Lille à Tournai. Cette nouvelle voie fera sa jonction avec la ligne du Nord un peu avant du passage à niveau actuel du chemin de Valenciennes, à quelques centaines de mètres de la station du LongPot.

Les travaux ne sont pas moins avancés sur le parcours de cette station à la nouvelle gare de marchandises. L'une des deux voies est terminée et sert depuis quelques jours au transport des terres de remblai et des matériaux de construction du nouvel établissement.

(Journal de Lille.)

Un journal annonce que l'enquête sur l'emplacement des stations du chemin de fer de Lille à la Bassée est terminée, et qu'elles seront établies à Loos, Haulbourdin, Warin, Don et la Bassée.

Nous croyons savoir, dit le journal du Peuple, que la question, quant à Wavrin, n'est pas si avancée, et que des réclamations très-graves très-fondées, ont été présentées en faveur de la commune industrielle de Santes.

On nous communique la note suivante :

« On se préoccupe dans le département de l'Oise du projet d'une nouvelle grande ligne de chemin de fer, destinée à mettre Paris en rapport avec l'Angleterre.

« Il s'agirait de faire un chemin de fer de Paris à Calais par Beauvais et Abbeville.

« Le conseil général de l'Oise a émis, dans sa dernière session, le vœu que le tracé de cette ligne soit étudié le plus promptement possible. Quelques membres avaient même proposé au conseil de voter les fonds nécessaires pour ces études; il s'en est fallu de peu que cette proposition n'ait été admise. »

Un cas intéressant, pour la science et très rare dans les annales des accouchements vient de se présenter à Roubaix. La dame Bodard rue des Loups n° 3, enceinte de dix-neuf mois (grossesse extra utérine) a été opérée et délivrée avec un plein succès par M. le docteur Gabriel Philippart.

Hier soir, vers sept heures et demie un ouvrier charpentier, Joseph Derquin, natif de Fives, employé chez M. Jossou entrepreneur, se rendait dans un bâtiment en construction, situé rue St-Jean, dans le but d'y prendre ses outils pour aller le lendemain travailler à Lille. Trompé sans doute par l'obscurité, Derquin fut précipité du haut de l'escalier et se brisa le crâne. On a retrouvé ce matin son cadavre près de la dernière marche de l'escalier.

Derquin était marié et père de trois enfants.

Le nommé César Deschamps vient d'être arrêté sous la prévention de vol et d'escroquerie commis au préjudice d'un habitant de Roubaix.

La nommée Marie Bonnier, âgée de 22 ans, servante chez un charbon de notre ville vient d'être arrêtée pour vol de 400 francs commis au préjudice de son maître.

Un enfant d'une dizaine d'années a été arrêté hier pour vol d'argent chez un cabaretier.

Samedi dernier, un petit garçon âgé de huit ans, que sa mère avait chargé de retirer de feu un chaudron rempli d'eau bouillante a malheureusement laissé tomber ce vase sur un enfant de 4 ans, sa sœur, qui était assise près du poêle. L'enfant est morte une heure après cet accident.

Le tribunal correctionnel de Lille vient de condamner à un an de prison et 50 fr. d'amende le nommé C. Crombet de Roubaix, dont nous avons annoncé l'arrestation pour escroquerie commise au préjudice de M. Deschamps.

Les jours augmentent pendant le mois de janvier, d'une heure et six minutes; ce n'est guère 2 minutes par jour. Mais comme les crépuscules du matin et du soir vont en diminuant, l'accroissement dont nous parlons est presque insensible; il devient tout à fait inappréciable d'un jour à l'autre, pour peu que les nuages se mettent de la partie en assombrissant l'horizon. Au bout de quelques jours, c'est différent; mais on peut remarquer alors que l'accroissement est plus sensible le soir que le matin. Cette circonstance tient à ce que le midi vrai ou milieu du jour diffère de celui que marquent nos horloges réglées sur le temps moyen.

CONSEIL MUNICIPAL DE ROUBAIX

Résumé de la séance du 16 Janvier 1865.

Membres présents : MM. C. Descat et Renaux-Lemerre, adjoints; Guillaume Lefebvre, Louis Watine, E. Hannart, Dellebecq-Desfontaines, Motte-Bossut, E. Delattre, F. Duthoit, Auguste Duriez, D. Salenbrun, H. Delattre, Pierre Parent, Dubar-Delespaul, Henri Ternynck, Ed. Debuchy, A. Mimerel fils, C. Bourbier et A. Dewarlez, conseillers.

Absents : MM. Ernoul-Bayart, maire; Julien Lagache, Delerue-Dazin et A. Wibaux, empêchés.

MM. P. Lepers et C. Piat, absents. M. C. Descat, préside la séance. M. P. Parent est nommé secrétaire.

1^o Repavage à neuf des accotements du chemin de grande communication n° 9, dans la traverse de Roubaix, renvoyé à l'examen d'une commission, composée de MM. Dewarlez, Mimerel et Duthoit.

2^o Modifications apportées au projet d'emprunt de 2,500,000, lequel sera remplacé par un emprunt de 1,500,000 remboursable en 28 années et un autre de 1,000,000 remboursable en 14 ans.

3^o Rectification au budget pour le solde de l'emprunt de 70,000.

4^o Indemnité accordée à l'entrepreneur du factage au conditionnement pour la perte d'un cheval et d'une partie de son matériel.

5^o Augmentation de traitement accordée à M. F. Chiens, inspecteur des viandes, de l'abattoir et du marché aux poissons.

6^o Adoption d'un plan de façades uni-

formes pour les nouvelles maisons à construire sur la place grandie.

Une septième proposition relative à l'alimentation du canal par les eaux de la Lys a été retirée de l'ordre du jour et renvoyée à la prochaine séance.

VILLE DE ROUBAIX

Cours public de Physique

Mercredi 18 janvier, à 8 h. du soir

Chaleur et lumière de l'arc voltaïque. — Expérience de M. Despretz : transformation du charbon de sucre en diamant. — Intensité de la lumière de l'arc voltaïque. — Eclairage électrique.

Pour toute la chronique locale : J. REBOUX.

CORRESPONDANCE.

Nous publions sous notre responsabilité légale le résumé extrait de nos correspondances.

Paris, 17 janvier.

Il n'en faut plus douter; la terrible dévise de M. de Bismarck : « par la feu et par le fer, » est toujours de mise, dans les conseils du roi Guillaume. La politique d'outrance se maintient tout d'une pièce, jusqu'à ce qu'elle triomphe, ou qu'elle se brise. Il n'y a plus de terme moyen possible; ni suspension d'armes, ni armistice. Il faut vaincre ou mourir, et la fin seule de l'évolution commencée, nous éclairera sur la justesse des vues du cabinet de Prusse.

Il n'y a pas de transaction à prévoir, disons-nous. Les députés prussiens de même que les petits Etats allemands doivent se tenir pour avertis. Quelle sera leur réponse? nous ne savons rien encore du côté de Francfort, et nous attendons avec une certaine impatience les impressions de M. Von der Pfordten et de M. de Beust; mais en ce qui concerne la chambre des députés de Prusse, elle vient de manifester sa répulsion avec une énergie qui ne saurait être contestée. Dès sa séance du 16, elle a résolu intégralement son bureau de l'an dernier, et M. Grabow, en reprenant possession du fauteuil de la présidence, a prononcé une virulente philippique contre les prétentions dictatoriales du gouvernement. Ce début est plein de promesses.

Une lettre de Rome dément formellement le bruit de la fondation dans la capitale par M. Louis Venillot d'un journal français.

Ce matin, les employés du garde-meuble de la couronne ont pris possession de la salle des Etats au Louvre, pour commencer les préparatifs de la séance impériale d'ouverture de la session.

La Gazette autrichienne annonce qu'une décision de l'empereur remet en vigueur, dans toutes les provinces de l'empire, une ordonnance de l'année 1849 qui mitige le traitement des condamnés politiques.

Les faveurs qui leur sont accordées consistent dans la séparation des autres condamnés; dans l'exemption des fers pour ceux mêmes condamnés à la réclusion rigoureuse; dans la permission d'avoir leur propre literie, vêtements et linge; de se servir d'une lampe pendant la soirée; d'être mieux nourris; d'être libérés de l'obligation de travailler; de lire des livres instructifs et des journaux permis, d'écrire, de recevoir des visites en observant certaines précautions; de jouir tous les jours de la faculté de sortir en plein air.

Que l'on compare ces dispositions prises dans un but plein d'humanité avec les nouvelles cruautés, exercées envers les polonais, par l'infâme Mourawieff, et que ceux qui n'ont pas honte de proclamer bien haut la nécessité d'une alliance entre la France et la Russie, nous disent si cette alliance avec un gouvernement maudit

sont absurdes et cruels, j'en conviens, mais puisqu'ils existent, ne vaut-il pas mieux encore en subir la loi que de se condamner et condamner les autres aux mille petites tortures que l'on souffre pour avoir voulu les braver?

— Parfait! Avec ce beau système de tolérance, on en perpétue le règne, et l'on se rend complice de tout le mal qu'ils font dans la société. Ne nous contentons pas de les mépriser en théorie, ayons le courage de les fouler aux pieds dans la pratique. Il faudra bien que tôt ou tard ces restes surannés des vieilles idées et des vieilles mœurs tombent pour faire place à des principes plus larges, à des rapports plus équitables et plus fraternels entre les hommes.

— Oui, ce serait là une belle, une grande réforme. Mais nous sommes loin encore de la voir s'accomplir.

— Laisse-moi du moins y travailler, y contribuer dans la mesure de mes forces.

— C'est que, mon pauvre ami, il faut, pour aller ainsi à l'encontre des idées reçues, autre chose encore que du courage et de l'audace. Il faut la persévérance, la fermeté calme et constante que rien n'ébranle ni ne désconcerte, l'indifférence du sage ou la résignation du chrétien aux petits tracés de la vie et aux pitoyables mesquineries des hommes.

— A ton avis, je n'ai aucune de ces qualités?

— Je ne dis pas cela; je crains seulement que ta résolution ne soit moins l'effet d'une conviction ardente, inébranlable qu'une sorte de défi jeté à la société et à ta famille. Au fond, tu es plus aristocrate et moins exempt des préjugés mondains que tu ne te l'imagines toi-même. Sup-

porteras-tu sans souffrir les humiliations qu'on s'ingéniera peut-être à faire pleuvoir sur toi? Ah! si j'étais sûr au moins que tu trouves dans ton bonheur domestique des compensations suffisantes, je ne te plaindrais pas, je t'applaudirais des deux. L'amour et le dévouement d'une femme consolent de tout; on peut, on doit même être fier de souffrir quelque chose pour celle qu'on a choisie, lorsqu'elle en est digne.

— Et tu supposes—assez gratuitement, ce me semble—que Clotilde ne mérite pas le sacrifice que je lui fais.

Le peu que j'ai vu ou entendu dire de Mlle Erneville me donne lieu de craindre, je le répète, que ton nom et ton titre ne soient pour beaucoup dans la passion que tu lui inspires.

— Et quand cela serait? Quand elle aurait de l'ambition? Une personne si distinguée, pour peu qu'elle ait conscience de ses avantages, n'a-t-elle pas le droit d'aspirer à la place qui lui appartient légitimement?

— Soit; mais as-tu pensé à la mère?

— Ma mère! répéta Raymond en frissonnant. Je tremble à l'idée de ses reproches, de ses prières, et surtout de sa douleur. Je vais briser une espérance qui lui est bien chère. Mais que veux-tu, ami? J'aime Clotilde: c'est ma réponse à tout, c'est ma grande, ma seule excuse.

— As-tu revu ta cousine?

— Pas encore.

— Oh! alors tout espoir n'est pas perdu: Blanche de Vignolle peut encore plaire, même après Clotilde Erneville.

de mes vaines remontrances. Il ne me reste donc plus qu'à te souhaiter d'être homme jusqu'au bout et de ne pas faiblir, quoi qu'il arrive.

— Quels malheurs si grands prévois-tu donc pour moi?

— Le désenchantement, Raymond, le repentir.

— Je concevais tes inquiétudes si j'épousais une fille sans éducation, vulgaire dans ses goûts, son langage et ses idées, n'ayant que sa beauté pour tout mérite. Mais, avec Clotilde, ces déceptions-là ne sont pas à redouter. D'ailleurs, ami, ajouta le duc avec un fier sourire, si tes tristes prévisions venaient, contre toute attente, à se réaliser un jour, sois certain que je porterais vaillamment, la tête haute et sans me plaindre, le malheur que je me serais attiré par ma propre faute.

— Dieu veuille te l'épargner, Raymond! s'écria Etienne, qui se leva, s'approcha vivement de son ami et lui serra la main d'un air de sympathie et de compassion profondes.

— Au revoir! répondit brusquement le duc, en prenant son chapeau. Je suis entré ici le cœur joyeux, j'en sors sous l'impression de la tristesse et de tes sinistres appréhensions.

— Ne doit-on pas la vérité à son ami? Fallait-il approuver des lèvres ce que je blâme au fond du cœur? Je t'ai parlé en toute franchise et tu m'as repoussés mes conseils, mais je n'en reste pas moins ton ami tout dévoué. Raymond, si quelque affliction vient par la suite à fondre sur toi, je serai toujours prêt à prendre ma part de tes chagrins.

J'espère, bien au contraire, s'écria le duc, le faire partager mes joies. Tu ne me dis rien des tiennes! Pourtant, si j'en crois

ta correspondance, tu es heureux en ménage.

— Oh! oui: Amélie a le plus charmant caractère, les qualités les plus solides et les plus aimables. Blanche, son frère et celle de sa mère, est un ange de bonté, de grâce, de modestie, une âme pleine d'élevation et de sensibilité. Que ne l'as-tu vue avant Mlle Erneville!

— Décidément, mon pauvre Etienne, dit Raymond avec un sourire affectueux, tu ne peux te faire à l'idée de ce mariage. Pourtant je comptais sur toi pour me secourir, au besoin, dans la lutte que je vais avoir à soutenir contre ma famille. Mon oncle a grande confiance en ton jugement; s'il te consulte, que lui répondras-tu?

— Après les paroles qui viennent de s'échanger entre nous, tu ne peux guère espérer que je défende ni ton choix ni ta conduite irréfléchie. Mais, puisque le mal, de côté-là, est fait, je m'offre à calmer le ressentiment des tiens. Je serai vaillant et droit de décider toi-même de ton sort, et surtout l'obligation où tu es de tenir tes engagements envers M. Erneville et sa fille.

— Merci, Etienne. La certitude de l'avoir pour auxiliaire m'encourage de me fortifier. Je vais affronter de pied ferme les orages que m'attendent. Mais, auparavant, ne puis-je saluer M^{lle} Charlet? Je serais heureux de la revoir, elle aussi.

— Elle te recevrait avec joie, si elle était libre, répondit Etienne d'une voix embarrassée. Malheureusement, elle a d'autres visites.

— Clotilde? demanda vivement le duc.

— Et Mlle de Vignolle.

— Toutes les deux! murmura M. d'Armentières pensif. Puis il ajouta: « Je verrai demain la femme. Elle va bien m'en

vouloir, quand tu suras tout dit. Prie-la cependant d'être indulgente. Qui sait d'ailleurs si Blanche aurait été heurtée avec moi!

(La suite au prochain numéro.)

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES BUREAU DE ROUBAIX.

Heures des levées de boîtes supplémentaires

	Rue Fosse-aux-Chênes.	Place de la Liberté.	Rue du Pays.
1 ^o levée	7 ^h mat.	7 ^h 20 mat.	7 ^h 30 mat.
2 ^o levée	10 mat.	10 20 mat.	10 30 mat.
3 ^o levée	2 soir.	2 20 soir.	2 30 soir.
4 ^o levée	6 20 soir.	6 40 soir.	6 50 soir.
5 ^o levée	7 50 soir.	8 10 soir.	8 20 soir.

	Rue Neuve.	Rue St-Georges.	Gare
1 ^o levée	7 ^h 35 mat.	7 ^h 40 mat.	7 ^h 50 mat.
2 ^o levée	10 35 mat.	10 40 mat.	10 50 mat.
3 ^o levée	2 35 soir.	2 40 soir.	2 50 soir.
4 ^o levée	6 55 soir.	7 soir.	7 10 soir.
5 ^o levée	8 25 soir.	8 30 soir.	8 40 soir.